



Chers-es collègues.

Au 1 janvier 2022 seront créées des œuvres sociales communes à l'ensemble des agents métropolitains.

L'action sociale, collective ou individuelle, vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leur famille, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles.

Depuis la création de notre établissement public, nous n'avons cessé de travailler en intersyndicale pour que cette harmonisation puisse voir le jour et c'est donc avec une grande satisfaction que nous accueillons cette décision et la mise en place de ces groupes de travail

Afin d'organiser sa création, l'administration a prévu des groupes de travail composés:

- D'agents en charge de l'action sociale sur chaque territoire.
- Des organisations syndicales.
- De représentants de l'administration en charge de ce dossier.

Le premier groupe de travail à être convoqué, en cette première quinzaine de janvier, doit traiter de "l'Harmonisation Action Sociale "et déterminer les futures prestations dont bénéficieront tous les agents.

A cette réunion où la FSU, l'UNSA, la CGT et l'Union sont conviés nous découvrons que FO est reçue séparément, à leur demande.

Alors que nos dirigeants indiquent que ces rencontres vont être faites au pas de course, ils se laissent imposer des doubles réunions par une organisation syndicale qui ne veut pas travailler collectivement.

Nous sommes surpris et indignés que la haute administration puisse diviser les organisations syndicales en les recevant en deux temps sur un dossier capital pour notre institution publique et qu'ils maintiennent des anciennes pratiques.

Cela représente pour nous 2 problèmes :

- **Un manque de transparence et de respect vis-à-vis des représentants élus du personnel et de l'ensemble des agents métropolitains.**
- **Le temps inégal accordé à chaque partenaire (2h pour 1 OS et 2h pour les 4 autres, majoritaires au demeurant)**

L'administration, par sa démarche, plombe le processus et cela n'augure rien de bon sur la solution qui émergera des réunions de travail, si on peut encore les appeler ainsi.

Car ce dossier d'avenir, qui doit être un acte fondateur de la politique Métropolitaine en matière d'œuvres sociales, s'inscrit malheureusement encore une fois dans des pratiques qu'une grande majorité d'agents aux dernières élections professionnelles a rejeté.

**Cette posture entame notre confiance mais pas
notre volonté de co-construction !**

Les futures œuvres sociales de la métropole sont un enjeu et un besoin capital pour l'ensemble des agents ; elles participent à leur qualité de vie / pouvoir d'achat et doivent, de ce fait, dès leur création, être un bien pensé et construit collectivement.

Nous serons donc très attentifs à l'évolution des discussions et du respect de la démarche collective et nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites données à ce dossier.

**Ensemble pour des œuvres sociales
indépendantes, transparentes
qui servent l'intérêt collectif !**